

**Compte rendu du Conseil de Département de Mathématiques
25 Avril 2014**

Présents : M. Benzaoui, S. Benzoni, M. Bergot, G. Ciuperca, F. Filbet, A-L. Fougères, S. Gauthier, A. Goldman, G. Miermont, S. Parmentier, B. Remy, N. Ressayre, J-L. Rullière, G. Tomanov, M. Varzea.

Avait donné procuration : A-S. Briand à M. Benzaoui, I. Chalendar à G. Tomanov, V. Louvet à A-L. Fougères, P. Malbos à B. Remy.

La séance est ouverte à 14h.

Répartition des bureaux du bâtiment Braconnier :

Après avoir entendu le rapport de la commission chargée de la question des locaux (constituée lors du précédent conseil du Département) et après discussion, le Conseil soumet au vote à bulletin secret la motion suivante :

Pas de mouvement obligatoire ;

Sur la base du volontariat : passage d'un grand bureau à un petit bureau pour les collègues de rang A ; passage d'un petit bureau à grand bureau pour deux, pour les collègues de rang B souhaitant se regrouper.

Récupérer un bureau de l'IREM en septembre/octobre 2015 qui sera échangé avec un très grand bureau à l'horizon de 2015 ;

Dans les années à venir le département de mathématiques assurera, sous la responsabilité de son directeur et en concertation avec l'ICJ, la politique d'aménagement et d'occupation des locaux du bât. Braconnier.

Oui	15 voix
Non	3 voix

La motion est adoptée.

Point sur le rattachement au Département de Mathématiques des collègues de l'ISFA :

Après discussion le Conseil soumet au vote à bulletin secret la motion suivante :

Le conseil de département est défavorable à l'intégration au Département de Mathématiques des 4 enseignants-chercheurs de l'ISFA rattachés à l'ICJ en 2013.

Oui	13 voix
Non	2 voix
Blanc	3 voix

La motion est adoptée.

Paiement des heures d'enseignements effectuées par les collègues CR et DR CNRS dans le cadre des masters rattachés au département.

Georges Tomanov informe le conseil que les heures effectuées au titre de vacances pour l'année 2013/2014 dans les masters rattachés au Département seront intégralement payées et sollicite l'opinion des membres du conseil sur le bien fondé de reconduire cette mesure (du fait des restrictions budgétaires) pour l'année suivante, concernant notamment les collègues CR et DR intervenant dans le master recherche. Un large débat suit, les avis étant partagés.

Remplacement de Michel Cretin, responsable de la préparation à l'agrégation :

Suite à l'appel d'offre seul Yvan Gentil s'est porté candidat.

Après discussion, concernant notamment les deux projets de réaménagement du cursus de l'Agrégation et du MGA, portés respectivement par Yvan Gentil et Kenji Iohara, le Conseil soumet au vote à bulletin secret la motion suivante :

Yvan Gentil est proposé par le Conseil comme responsable de la préparation à l'agrégation

Oui	13 voix
Non	1 voix
Blanc	4 voix

Par ailleurs, il est décidé que les deux projets seront présentés dans un prochain conseil et départagés par un vote.

Proposition de co-accréditation de Saint-Etienne au master Mathématiques et Applications pour 2016-2021 :

L'université de Saint-Etienne a sollicité Georges Tomanov en vue d'une co-accréditation Lyon1 /UJM du master Mathématiques et Applications aux conditions suivantes :

- les heures faites à Lyon 1 par les collègues de Saint Etienne seront comptabilisées dans leurs services statutaires
- Le master restera piloté par l'ENS et Lyon 1
- Les cours auront lieu à Lyon

Le but est de faire une convention pour 2014/2015 et 2015/2016. L'accréditation aura lieu sur 2016/2021.

Résultat du vote à bulletin secret concernant la proposition faite par Saint-Etienne :

Oui	14 voix
Non	1 voix
Blanc	3 voix

Questions diverses :

(1) Demande d'échange de services présentée par Luca Zamboni, Professeur à Lyon 1, et Federico Pellarin, Professeur à Saint-Etienne.

Le conseil décide qu'un échange de service pour un an sera possible seulement dans la perspective d'un échange entre l'UCBL et l'UJM des postes respectifs des deux collègues.

(2) Nicolas Ressayre fait une rapide présentation de quelques changements qui auront lieu dans le cadre de la prochaine accréditation (sauf ceux impliquant le MG/Agrégation qui seront discutés dans un prochain conseil).

Approbation du compte rendu du 30 Janvier 2014

Résultat du vote à main levée :

Oui	18 voix
------------	----------------

Le conseil se termine à 18h.